



PROVINCE DE QUÉBEC

PROCÈS VERBAL

SÉANCE ORDINAIRE DU 26 AVRIL 2011

Procès-verbal de la séance ordinaire du 26 avril 2011 du Conseil de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue tenue au Centre Harpell, situé au 60, rue Saint-Pierre. Lors de cette séance, sont présents :

Madame la conseillère Paola L. Hawa
Messieurs les conseillers Jay Van Wagner, Ryan Young, Gerry Lavigne, James Anderson et Michel Bouassaly;

Madame la Directrice générale par intérim, Mme Lucie Gendron.

Monsieur le Maire Francis Deroo est absent;

Monsieur le Conseiller James Anderson agit comme maire suppléant et président de la présente séance.

M^e Caroline Thibault, greffière, agit comme secrétaire de la présente séance.

À moins d'indication contraire, le maire se prévaut de son droit de ne pas voter.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**04-133-11 Ouverture de la séance**

Il est proposé par Gerry Lavigne
Appuyé par Michel Bouassaly

D'ouvrir la séance ordinaire du 26 avril 2011. Il est 19 h 35

Adoptée à l'unanimité.

04-134-11 Ordre du jour

Il est proposé par Jay Van Wagner
Appuyé par Gerry Lavigne

D'adopter l'ordre du jour ci-dessous :

Un vote est demandé pour l'adoption de l'ordre du jour.

Adoptée sur division à la suite d'un vote dont le résultat est le suivant :

Conseillers pour l'adoption de l'ordre du jour :

- Jay Van Wagner
- Gerry Lavigne
- Michel Bouassaly

Conseillers contre l'adoption de l'ordre du jour :

- Paola L. Hawa
- Ryan Young

1. Ouverture de la séance

04-133-11 Ouverture de la séance

04-134-11 Ordre du jour

2. Période de questions allouée aux personnes présentes**3. Dépôt de la correspondance****4. Adoption de procès-verbaux du conseil**

04-135-11 Adoption de procès-verbaux

5. Conseil d'agglomération**5.1. Orientations du conseil**

04-136-11 Orientation du conseil sur les sujets discutés à la séance du Conseil d'agglomération du 19 mai 2011

5.2. Autres sujets**6. Sécurité publique**

04-137-11 Octroi d'un mandat à Les Entreprises Michel Godon Inc. pour le Service de sécurité publique

7. Développement communautaire

04-138-11 Octroi de contrat pour le transport des jeunes des camps de jour 2011 par autobus scolaire – Appel d'offre sur invitation

04-139-11 Ouverture du chalet Peter-Williamson pendant la saison estivale

04-140-11 Octroi de contrat pour l'entretien, l'ouverture et la fermeture de la piscine municipale pour l'été 2011 – Contrat de gré à gré

8. Urbanisme

8.1. Demandes de modification au zonage assujetties à l'approbation d'un plan d'aménagement d'ensemble (PAE) et demandes de permis de construction assujetties à l'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)

8.2. Paiement ou cession de terrains à des fins de parcs, de terrains de jeux ou d'espaces naturels

8.3. Autres sujets

- 04-141-11 Adoption de compte rendu du Comité Consultatif d'Urbanisme
- 04-142-11 Demande de dérogation mineure afin de permettre l'installation d'une piscine hors terre à une distance plus petite que 4 mètres de la limite de l'emprise en vertu de l'article 4.6 a) pour le 221 rue Lanthier

9. Services techniques

9.1. Autorisation de dépenses

- 04-143-11 Réfection de la pataugeoire au Centre Harpell
- 04-144-11 Octroi de contrat pour l'entretien de la mosaïque année 2011 – Contrat de gré à gré

9.2. Conclusion de contrats

9.3. Acceptation de plans

9.4. Réception de travaux

9.5. Autres sujets

10. Environnement

- 04-145-11 Adoption de compte rendu du Comité de l'Environnement

11. Développement économique et touristique

- 04-146-11 Nomination de nouveaux membres du Comité de développement économique, touristique et service aux citoyens suite à une restructuration

12. Finances

12.1. dons / promotions / aides financières

- 04-147-11 Aide financière aux organismes à but non lucratif – dons / promotions / aides financières

12.2. Autres sujets

- 04-148-11 Adoption des comptes

13. Administration et greffe

13.1. Conclusion, prolongation et renouvellement de contrats ou de mandats

13.2. Opérations Immobilières

- 04-149-11 Transfert de la propriété portant le numéro de lot 3 118 928 – cession pour fins de parc par EMS Technologies Canada Ltd

13.3. Autres sujets

- 04-150-11 Autorisation de signature pour une entente de location du bâtiment situé au 176 rue Ste-Anne

- 04-151-11 Acceptation de protocole d'entente – subvention de 4000 \$ concernant la plantation de 2 000 arbres/arbustes
- 04-152-11 Demande de report du versement d'une subvention du Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition Féminine (MCCCF)
- 04-153-11 Adoption de la programmation budgétaire et de la programmation des activités du CLD de l'Ouest de l'Île pour 2011-2012
- 04-154-11 Modification du calendrier des séances ordinaires du Conseil à partir de juillet 2011

14. Ressources humaines

14.1. Contrats et ententes

- 04-155-11 Embauche de personnel – Service des Travaux publics
- 04-156-11 Embauche de personnel – Service de l'Urbanisme
- 04-157-11 Embauche de personnel – Service des Loisirs
- 04-158-11 Embauche de personnel – Service des Loisirs

15. Avis de motion, lecture et adoption de règlements

- 04-159-11 Adoption du second projet de règlement numéro 533-63 modifiant le règlement numéro 533 concernant le zonage de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue afin de permettre des bureaux d'administration et des bureaux de professionnels et les usages qui servent à une activité de type professionnel au premier ou au deuxième étage dans les zones C-21, C-28, C-36, C-44, C-49 et C-58
- 04-160-11 Adoption du règlement numéro 735-1 modifiant le règlement 735 concernant le contrôle intérimaire relatif au secteur Nord de façon à modifier l'article 2.2 en ajoutant au deuxième paragraphe certaines restrictions
- 04-161-11 Avis de motion du règlement numéro 740 abrogeant les règlements numéros 700, 700-1 et 700-2 qui concernaient les séances du conseil

15.1 Autres sujets

- 04-162-11 Demande de certificat d'autorisation présentée au Ministère du Développement Durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) dans le cadre du projet de prolongement de la rue Morgan
- 04-163-11 Entente de cession des infrastructures de rues dans le cadre du projet de prolongement de la rue Morgan

16. Dépôt de documents

17. Certificats de crédit

18. Levée de la séance

- 04-164-11 Levée de la séance

2. PÉRIODE DE QUESTIONS ALLOUÉE AUX PERSONNES PRÉSENTES

Les principales questions ou commentaires formulés parmi les cinquante-deux (52) personnes présentes lors de la séance se résument comme suit :

Identification de la personne présente	Résumé de l'objet principal de l'intervention
Lucie Marceau	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Dépôt d'une pétition de signatures des résidents de Sainte-Anne Nord (Districts de Michel Bouassaly et Me Paola L. Hawa) afin de demander une consultation publique <u>valide</u> concernant : <ul style="list-style-type: none"> – Le boul. Morgan et son rallongement dans le quartier Nord – Les plans du nouveau projet de développement – Les modifications et ajouts requis aux infrastructures actuelles ▪ Par le passé, de nombreuses erreurs de planification ont eu lieu dans le secteur Nord et les résidents en subissent encore les conséquences. ▪ Nous voulons donc avoir un droit de regard important et non seulement symbolique concernant les points mentionnés dans la pétition ▪ Nous croyons que nos demandes sont légitimes considérant le fait que nous aurons encore une fois à subir les conséquences d'un plan de développement bâclé et laissé entre les mains d'un contracteur qui a déjà fait beaucoup d'erreurs dans le passé dans ce même secteur ▪ Les résidents du secteur Nord en ont assez et exigent que la Ville cesse de vouloir accélérer le processus d'approbation des plans sans que les citoyens aient leur mot à dire ▪ Je voudrais que la réponse à cette pétition soit inscrite dans les minutes de cette séance
Doris Miller	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Dépôt d'un document intitulé Wild Life protection system ▪ Demande des informations sur les résultats du «design charrette»
Mr Shanks	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Demande des informations concernant le développement du boul. Morgan ▪ Demande des informations concernant la station Leslie-Dowker ▪ Commente sur l'absence de consultation publique

Identification de la personne présente	Résumé de l'objet principal de l'intervention
Marie-Claude Carpentier	<ul style="list-style-type: none"> ▪ La question est pour M. Gerry Lavigne et aimerait que la question et la réponse soient inscrites au procès-verbal de la séance ▪ Un RCI (règlement de contrôle intérimaire) a été adopté le 30 août 2010 entre autre car la Ville veut prendre le temps de modifier le plan d'urbanisme tel qu'adopté par la Ville de Montréal pour y modifier le programme particulier d'urbanisme (PPU) du secteur Nord de SADB, cette modification du plan d'urbanisme ayant pour objectif de revoir la planification particulière du secteur Nord, notamment pour la préservation des milieux sensibles et pour l'intégration optimale des usages et construction dans le secteur Nord et attendu qu'un RCI relatif au secteur Nord restreignant temporairement les dispositions relatives aux nouvelles utilisations du sol, aux nouvelles constructions et aux opérations cadastrales visées par le présent règlement ▪ Ensuite, la Ville a organisé un «design charrette» au début avril, à laquelle ni vous ni Monsieur le Maire n'ont assistés et que 5 idées ont été présentées et ont été publiées sur le site de la Ville. M. Ryan Young a alors affirmé et je cite : «Of course, SAB will be holding public consultation concerning the urban plan. M. Young a appelé la «design charette» un «conversation starter» et qu'une date pour les consultations n'a pas encore été fixée mais sera annoncée sous peu.» ▪ En sachant que nos conseillers et notre Maire ont promis durant la campagne électorale plus de transparence, et coopération des citoyens et je cite M. Deroo (Suburban, september 30, 2009) «Citizens don't believe that they can effect any change and I want to empower the citizens again.» J'aimerais savoir 2 choses : qu'est-ce qui a changé depuis le 30 août 2010 pour faire que vous reveniez sur votre décision de «geler» le développement du secteur nord jusqu'à ce que vous ayez développé votre nouveau plan d'urbanisme et deuxièmement : qu'est ce qui a changé chez certains conseillers et chez le maire pour qu'ils veuillent passer aux actes sans aucune consultation publique comme cela nous a été promis.
Rachel Landry	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Demande si les plans ont changé concernant le boul. Morgan qui était un besoin dans la perspective d'un développement résidentiel ▪ Demande une liste de distribution pour transmettre les informations sur le site Web
Lucie Marceau	<ul style="list-style-type: none"> ▪ S'informe sur l'infrastructure Leslie-Dowker (Station de pompage)
Nom inconnu	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Demande la raison de faire le boul. Morgan avec autant d'empressement
Lucie Larose	<ul style="list-style-type: none"> ▪ S'informe à savoir si la facture du boul. Morgan sera refilée aux citoyens ou le promoteur assumera les coûts
Nom inconnu	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Dit que le boul. Morgan est dangereux
Nom inconnu	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Dit que le Conseil devrait tenir une consultation publique concernant le développement du boul. Morgan
Jean-Claude Provost	<ul style="list-style-type: none"> ▪ S'informe si la Compagnie Sanivac continuera de pomper l'eau à la station Leslie Dowker

Identification de la personne présente	Résumé de l'objet principal de l'intervention
M. Lefebvre	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Explique le danger de l'accès au Boul. Morgan vs la vitesse et demande ce que la Ville fera pour ce problème
M. Tellier	<ul style="list-style-type: none"> ▪ S'informe au sujet de l'eau qui coule dans le canal depuis le début des travaux sur la rue Sainte-Anne ▪ Demande de vider les poubelles plus souvent
Lucie Marceau	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Explique le danger de vitesse sur le boul. Morgan
M. Shanks	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Demande une résolution pour réparer la station de pompage Leslie-Dowker
Lucie Larose	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Demande de vérifier le plan déposé en 2006 car il n'est pas conforme au plan affiché
Nom inconnu	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Explique qu'il y a un problème important de communication avec les citoyens dans le dossier du Boul. Morgan et qu'il faut rétablir les faits
Nom inconnu	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Explique qu'il y a un problème de gaspillage de l'eau dans le parc Industriel ▪ Demande des informations sur les problèmes de la Station de pompage
Claude Tellier	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Demande que les citoyens se responsabilisent concernant la sécurité routière
Nom inconnu	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Demande qu'avant d'adopter le règlement, la Ville présente le tracé réel du boul. Morgan

Ajournement de la séance

**Est proposé par Ryan Young
Et appuyé par Paola L. Hawa**

À 20 h 55

Adoptée à l'unanimité.

Reprise de la séance ordinaire du 26 avril 2011

**Est proposé par Gerry Lavigne
Et appuyé par Michel Bouassaly**

à 21 h 35;

Adoptée à l'unanimité.

3. DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE

DATE	DESTINATAIRE	OBJET	SIGNATAIRE

4. ADOPTION DE PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL

04-135-11 Adoption de procès-verbaux

ATTENDU QUE la greffière de la Ville a préparé le document suivant :

1. le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 28 mars 2011.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Jay Van Wagner
Appuyé par Gerry Lavigne

D'adopter le procès-verbal ci-dessus mentionné et préparé par la greffière de la Ville.

Adoptée à l'unanimité.

5. CONSEIL D'AGGLOMÉRATION

5.1. ORIENTATIONS DU CONSEIL

04-136-11 Orientation du conseil sur les sujets discutés à la séance du Conseil d'agglomération du 19 mai 2011

ATTENDU QUE le maire d'une municipalité liée doit se prononcer au Conseil d'agglomération sur les sujets à l'ordre du jour en se basant sur les orientations obtenues du conseil municipal;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Ryan Young
Appuyé par Gerry Lavigne

De mandater monsieur le maire, Francis Deroo, à prendre toutes décisions qu'il jugera appropriées sur les dossiers à l'ordre du jour du conseil d'agglomération du 19 mai 2011, en se basant sur les informations obtenues et celles présentées lors de la réunion et ce dans les meilleurs intérêts de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue.

Adoptée à l'unanimité.

5.2. AUTRES SUJETS

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

6. SÉCURITÉ PUBLIQUE

04-137-11 Octroi d'un mandat à Les Entreprises Michel Godon Inc. pour le Service de sécurité publique
--

ATTENDU QUE la Ville souhaite offrir à ses citoyens la meilleure qualité de service possible en matière de sécurité publique;

ATTENDU QU' il est devenu nécessaire de procéder à une analyse du service de sécurité publique afin d'adapter les services à la réalité de notre Ville;

ATTENDU l'offre de service de la compagnie Les Entreprises Michel Godon Inc. spécialisée en sécurité publique;

ATTENDU les recommandations de la Directrice du contentieux, greffe et communications à l'effet d'accepter l'offre de service de cette compagnie;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Gerry Lavigne
Appuyé par Michel Bouassaly

De conclure un contrat de services avec la compagnie *Les Entreprises Michel Godon Inc.* dont le mandat consistera notamment à :

- Réviser et mettre à jour les procédures et les politiques de travail du Service de sécurité publique;
- Analyser des besoins d'effectif selon les heures de la journée;
- Évaluer les besoins de formation;

D'autoriser le représentant de la compagnie à obtenir toute l'information requise auprès des employés afin de remplir adéquatement son mandat.

D'autoriser une dépense maximale de 12 000 \$, taxes incluses, à même le surplus accumulé et non affecté 2009.

Adoptée à l'unanimité.

7. DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

04-138-11	Octroi de contrat pour le transport des jeunes des camps de jour 2011 par autobus scolaire – Appel d'offre sur invitation
------------------	--

ATTENDU le besoin d'assurer le transport des jeunes des camps de jour 2011 qui participent à différentes activités;

ATTENDU la recommandation de la Directrice des Loisirs et du Développement communautaire à l'effet d'assurer le transport des jeunes des camps de jour 2011;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Gerry Lavigne
Appuyé par Jay Van Wagner

De conclure un contrat de transport des jeunes des camps de jour 2011 par autobus scolaire avec la compagnie *Autobus J.L. Castonguay* (plus basse soumissionnaire conforme).

D'autoriser une dépense maximale de 22 400 \$, taxes incluses, à même le poste budgétaire numéro 02-701-92-515 du fonds général.

Adoptée à l'unanimité.

04-139-11 Ouverture du chalet Peter-Williamson pendant la saison estivale

- ATTENDU QUE le chalet Peter-Williamson est le seul bâtiment dans les parcs à ne pas être accessible pendant les heures d'ouverture des parcs;
- ATTENDU QUE plusieurs citoyens participent à des activités de soccer les soirs et les fins de semaine ainsi qu'à du tennis libre;
- ATTENDU QUE nous avons des familles qui profitent des aires de jeu pour leurs enfants et qu'ils ne peuvent accéder à la salle des joueurs ainsi qu'aux toilettes;
- ATTENDU la recommandation de la Directrice des Loisirs et du Développement communautaire d'ouvrir le chalet Peter Williamson pendant la saison estivale;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Michel Bouassaly
Appuyé par Paola L. Hawa

De proposer l'horaire suivant afin de permettre aux citoyens d'utiliser les installations du Chalet Peter-Williamson du samedi 11 juin au samedi 27 août 2011.

Lundi au vendredi : 17 h 30 à 21 h.
Samedi et dimanche : 9 h à 17 h.

D'autoriser une dépense maximale de 6 000 \$, taxes incluses, à même le poste budgétaire numéro 02-701-74-146 du fonds général (Projets spéciaux).

D'autoriser le transfert de cette somme du poste budgétaire des Projets spéciaux 02-190-00-400 du fonds général.

Adoptée à l'unanimité.

04-140-11 Octroi de contrat pour l'entretien, l'ouverture et la fermeture de la piscine municipale pour l'été 2011 – Contrat de gré à gré

- ATTENDU QUE la Ville doit faire l'entretien, l'ouverture et la fermeture de la piscine municipale pour l'été 2011;
- ATTENDU QUE deux demandes de soumissions ont été faites;
- ATTENDU la recommandation de la Directrice des Loisirs et du Développement communautaire d'assurer l'ouverture et la fermeture de la piscine et pataugeoire pour l'été 2011;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Gerry Lavigne
Appuyé par Paola L. Hawa

De conclure un contrat pour assurer l'ouverture et la fermeture de la piscine et de la pataugeoire pour l'été 2011, du démarrage de la pompe à chlore ainsi que l'utilisation des produits chimiques requis pour le fonctionnement de la piscine et de la pataugeoire avec la compagnie *Leautec Crystal Soleil*.

D'autoriser une dépense maximale de 5 355.92 \$, taxes incluses, à même les postes budgétaires numéros 02-701-40-522 et 02-701-40-636 du fonds général.

Adoptée à l'unanimité.

8. URBANISME

8.1. DEMANDES DE MODIFICATION AU ZONAGE ASSUJETTIES À L'APPROBATION D'UN PLAN D'AMÉNAGEMENT D'ENSEMBLE (PAE) ET DEMANDES DE PERMIS DE CONSTRUCTION ASSUJETTIES À L'APPROBATION D'UN PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE (PIIA)

8.2. PAIEMENT OU CESSION DE TERRAINS À DES FINS DE PARCS, DE TERRAINS DE JEUX OU D'ESPACES NATURELS

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

8.3. AUTRES SUJETS

04-141-11 Adoption de compte rendu du Comité Consultatif d'Urbanisme

ATTENDU QUE M. Ashkan Matlabi, secrétaire du Comité Consultatif d'Urbanisme et employé de la Ville, a préparé le document suivant :

1. le compte-rendu de la réunion du Comité Consultatif d'Urbanisme tenue le 15 mars 2011 (annexe « A »);

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Jay Van Wagner
Appuyé par Michel Bouassaly

D'adopter le compte-rendu ci-dessus mentionné et préparé par M. Matlabi, secrétaire du Comité Consultatif d'Urbanisme et employé de la Ville, dont copie est jointe en annexe « A ».

Adoptée à l'unanimité.

04-142-11 Demande de dérogation mineure afin de permettre l'installation d'une piscine hors terre à une distance plus petite que 4 mètres de la limite de l'emprise en vertu de l'article 4.6 a) pour le 221 rue Lanthier

ATTENDU QUE lors de la rencontre du Comité Consultatif d'Urbanisme (CCU), les membres ont analysé la demande de dérogation mineure ci-dessus conformément au règlement sur le sujet;

ATTENDU QUE le CCU recommandait au Conseil l'acceptation de la dérogation mineure demandée;

Le Président de la séance, Monsieur le Maire suppléant, James Anderson, invite alors les personnes présentes et intéressées par cette demande de dérogation mineure à se faire entendre du Conseil.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Paola L. Hawa
Appuyé par Gerry Lavigne

D'accorder une dérogation mineure en vertu de l'article 4.6 a) du règlement de zonage 533 afin de permettre l'installation d'une piscine hors terre à une distance plus petite que 4 mètres de la limite de l'emprise pour le 221 rue Lanthier.

D'accepter la demande de dérogation mineure ci-dessus présentée.

Adoptée à l'unanimité.

9. SERVICES TECHNIQUES

9.1. AUTORISATION DE DÉPENSES

04-143-11 Réfection de la pataugeoire au Centre Harpell

ATTENDU la nécessité de procéder à des travaux de réfection à la pataugeoire située au Centre Harpell;

ATTENDU les recommandations du Chef de service, Service de l'Ingénierie à l'effet de procéder à ces travaux conformément à l'offre de service de la compagnie LCS numéro 1523 datée du 18 avril 2011;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Paola L. Hawa
Appuyé par Gerry Lavigne

De démolir et reconstruire les fondations ainsi que la dalle de béton de la pataugeoire au Centre Harpell avant la période estivale.

De démolir le mur de bois contreplaqué du côté ouest de la pataugeoire et le remplacer par un mur de briques.

De transférer une somme maximale de 15 000 \$ du surplus accumulé et non affecté au 31 décembre 2009, au poste budgétaire 02-701-70-522.

D'autoriser une dépense maximale de 24 949.58 \$, taxes incluses, à même le poste budgétaire 02-701-70-522 (Projets spéciaux).

Adoptée à l'unanimité.

04-144-11 Octroi de contrat pour l'entretien de la mosaïque année 2011 – Contrat de gré à gré
--

ATTENDU la soumission comprenant la conception, la réalisation et l'entretien de la mosaïque pour la saison horticole 2011;

ATTENDU les recommandations du Chef de service, Service des Travaux publics à l'effet de procéder à l'entretien de la mosaïque pour la saison horticole 2011;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Michel Bouassaly
Appuyé par Gerry Lavigne

De conclure un contrat avec Mme *Annie Legault* pour l'entretien de la mosaïque, la plantation et la coupe des plants incluant la conception et la fabrication des pochoirs ainsi que le traitement phytosanitaire au besoin.

D'autoriser une dépense maximale de 4 680 \$, taxes incluses, à même le poste budgétaire 02-701-50-530 du fonds général.

Adoptée à l'unanimité.

9.2. CONCLUSION DE CONTRATS

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

9.3. ACCEPTATION DE PLANS

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

9.4. RÉCEPTION DE TRAVAUX

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

9.5. AUTRES SUJETS

10. ENVIRONNEMENT

04-145-11 Adoption de compte rendu du Comité de l'Environnement
--

ATTENDU QUE Mme Jocelyne Crevier, secrétaire du Comité de l'Environnement, a préparé le document suivant :

1. le compte rendu de la réunion du Comité de l'Environnement tenue le 6 avril 2011 (annexe « B »);

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Paola L. Hawa
Appuyé par Jay Van Wagner

D'adopter le compte rendu ci-dessus mentionné et préparé par Mme Jocelyne Crevier, secrétaire du Comité de l'Environnement, dont copie est jointe en annexe « B ».

Adoptée à l'unanimité.

11. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE

04-146-11	Nomination de nouveaux membres du Comité de développement économique, touristique et service aux citoyens suite à une restructuration
------------------	--

ATTENDU les recommandations du président du comité, Monsieur Michel Bouassaly;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Gerry Lavigne
Appuyé par Ryan Young

De nommer les personnes suivantes membres du comité, pour un mandat de deux ans à savoir :

Michel Bouassaly	Lise-Anne Briand
Danielle Saey	Guylaine Brunet
Jennifer Pragai	Dan Boyer
Jean-Claude Provost	Nicolas Roy
Maciek Zarzycki	Michael Finnerty

De retirer les noms des personnes suivantes :

Warren Williams	Nadine Bassila
Alison Birss	

De nommer M. Michel Bouassaly (Conseiller) président du Comité.

Adoptée à l'unanimité.

12. FINANCES

12.1. *DONS / PROMOTIONS / AIDES FINANCIÈRES*

04-147-11	Aide financière aux organismes à but non lucratif – dons / promotions / aides financières
------------------	--

ATTENDU QUE la Ville supporte des organismes à but non lucratif par l'entremise d'aide financière sous forme de dons et/ou promotions et/ou aides financières ;

ATTENDU QUE la demande correspond aux critères de la Politique de dons de la Ville ;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Ryan Young
Appuyé par Michel Bouassaly

D'autoriser la dépense et le paiement d'une somme de 370.00 \$ à l'ordre du Tournoi de golf de la mairesse de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot afin d'inscrire Gerry Lavigne et Caroline Thibault au tournoi à même le poste budgétaire 02-190-00-993 du fonds général;

D'autoriser la dépense et le paiement d'une somme de 2 000 \$ à l'ordre de la Fondation du Cégep John-Abbott pour l'achat d'un quatuor (Michel Bouassaly, Francis Deroo, Gerry Lavigne et Ryan Young) au Tournoi de golf annuel de la Fondation à même le poste budgétaire 02-190-00-993 du fonds général;

D'autoriser la dépense et le paiement d'une somme de 1 000 \$ à l'ordre de la Fondation de l'Hôpital Sainte-Anne pour l'achat d'un quatuor (Gerry Lavigne, Michel Bouassaly, Caroline Thibault et Toby Thériault) au Tournoi de golf annuel de la Fondation à même le poste budgétaire 02-190-00-993 du fonds général.

D'autoriser la dépense et le paiement d'une somme de 484.18 \$, taxes incluses, à l'ordre de l'Imprimerie des Éditions Vaudreuil pour une publicité de ¼ page dans l'agenda du collège John Abbott 2011-2012 à même le poste budgétaire 02-190-00-992 du fonds général.

Adoptée à l'unanimité.

12.2. AUTRES SUJETS

04-148-11 Adoption des comptes

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Michel Bouassaly
Appuyé par Ryan Young

D'approuver le paiement des comptes suivants :

+Journal des déboursés, en date du 31 mars 2011	<u>22 665.14 \$</u>
+Journal des déboursés en date du 30 avril 2011	<u>268 119.55</u>
+ Liste des comptes fournisseurs, en date du 14 avril 2011	<u>120 854.13.\$</u>
Total :	<u>411 638.82 \$</u>
Masse salariale (brut) incluant celle des élus au 15 avril 2011	<u>41 317,72 \$</u>

Adoptée à l'unanimité.

13. ADMINISTRATION ET GREFFE

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

**13.1. CONCLUSION, PROLONGATION ET
RENOUVELLEMENT DE CONTRATS OU DE
MANDATS**

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

13.2. OPÉRATIONS IMMOBILIÈRES

**04-149-11 Transfert de la propriété portant le
numéro de lot 3 118 928 – cession pour
fins de parc par EMS Technologies Canada
Ltd**

ATTENDU le lot numéro 3 118 928;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Gerry Lavigne
Appuyé par Ryan Young

D'autoriser le Maire et le Directeur général à signer pour et au nom de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue tout acte nécessaire aux fins de cession de parc ou autrement du lot numéro 3 118 928.

Adoptée à l'unanimité.

13.3. AUTRES SUJETS

**04-150-11 Autorisation de signature pour une
entente de location du bâtiment situé au
176 rue Ste-Anne**

ATTENDU la demande de location du bâtiment situé au 176 rue Ste-Anne;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Ryan Young
Appuyé par Jay Van Wagner

D'autoriser la Greffière de la Ville, Me Caroline Thibault, à signer pour et au nom de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue l'entente de location à être signée du bâtiment situé au 176 rue Sainte-Anne avec la compagnie ABC Rive Nord Inc. aux fins d'y installer le surveillant de chantier des travaux de la rue Sainte-Anne.

Adoptée à l'unanimité.

**04-151-11 Acceptation de protocole d'entente –
subvention de 4000 \$ concernant la
plantation de 2 000 arbres/arbustes**

ATTENDU le projet de plantation de 2 000 arbres afin de végétaliser la surface de terrain entre les bretelles d'accès de l'autoroute 40 du côté sud;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Ryan Young
Appuyé par Paola L. Hawa

D'autoriser le Chef de service aux Travaux publics, Martin Cuerrier, à signer pour et au nom de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue le protocole d'entente pour une subvention de 4 000 \$ entre « Projets Saint-Laurent » et la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue concernant la plantation de 2 000 arbres/arbustes afin de végétaliser une grande surface de terrain comprise entre les bretelles d'accès et de sortie de l'autoroute 40.

D'autoriser les dépenses et le paiement, jusqu'à concurrence du montant de la subvention pour l'achat des arbres, de la terre et tout autre achat requis par le projet.

Adoptée à l'unanimité.

04-152-11 Demande de report du versement d'une subvention du Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition Féminine (MCCCF)

ATTENDU le projet d'agrandissement déposé en 2007;

ATTENDU QUE suite à un changement de conseil municipal et d'une nouvelle vision stratégique globale du futur de la ville, celle-ci est dans l'impossibilité d'accepter cette subvention;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Gerry Lavigne
Appuyé par Ryan Young

De remercier la ministre Christine St-Pierre du MCCCF d'avoir accordé une aide financière de 622 800 \$ par une lettre datée du 16 juillet 2009 pour un projet d'agrandissement déposé en 2007.

De demander un report du versement de la subvention pour un délai de 3 ans.

Adoptée à l'unanimité.

04-153-11 Adoption de la programmation budgétaire et de la programmation des activités du CLD de l'Ouest de l'Île pour 2011-2012

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Paola L. Hawa
Appuyé par Jay Van Wagner

D'adopter la programmation budgétaire et la programmation des activités du CLD de l'Ouest de l'Île pour 2011-2012.

Adoptée à l'unanimité.

04-154-11 Modification du calendrier des séances ordinaires du Conseil à partir de juillet 2011

ATTENDU la résolution 12-501-10;

ATTENDU QUE pour faciliter et améliorer l'efficacité du traitement des dossiers relevant des Services administratifs et de la trésorerie, il est souhaitable que les séances du conseil se tiennent le deuxième lundi de chaque mois;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Gerry Lavigne
Appuyé par Michel Bouassaly

D'adopter le calendrier 2011 des séances ordinaires du Conseil municipal de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue à partir de juillet comme suit :

DATE	HEURE
11 juillet	19 h 30
8 août	19 h 30
12 septembre	19 h 30
11 octobre (mardi)	19 h 30
14 novembre	19 h 30
12 décembre	19 h 30

Veillez noter que toutes les séances du Conseil de l'année 2011 se tiendront au Centre Harpell, situé au 60, rue Saint-Pierre, Sainte-Anne-de-Bellevue

14. RESSOURCES HUMAINES

14.1. *CONTRATS ET ENTENTES*

04-155-11 Embauche de personnel – Service des Travaux publics

ATTENDU les besoins du Service des Travaux publics ;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Gerry Lavigne
Appuyé par Michel Bouassaly

D'autoriser l'embauche des personnes suivantes :

Travaux publics (Étudiants)

Nom	Poste	hrs sem	Salaire	Code Budgétaire
Marc-André de l'Étoile	Étudiant pour la saison 2011	36h/sem.	12.24\$/h	02-320-00-149
Julien Bissonnette-Lapierre	Étudiant pour la saison 2011	36h/sem.	12.24\$/h	02-320-00-149
Francis Juneau	Étudiant pour la saison 2011	36h/sem.	12.24\$/h	02-320-00-149
Gabriel Panneton	Étudiant pour la saison 2011	36h/sem.	12.24\$/h	02-320-00-149
Vincent Gosselin	Étudiant pour la saison 2011	36h/sem.	12.24\$/h	02-320-00-149
Yoan Ruart	Étudiant pour la saison 2011	36h/sem.	12.24\$/h	02-320-00-149
Mathieu Populus	Étudiant pour la saison 2011	36h/sem.	12.24\$/h	02-320-00-149
Philippe Thimineur	Étudiant pour la saison 2011	36h/sem.	12.24\$/h	02-320-00-149
Mathieu Bourque	Étudiant pour la saison 2011	36h/sem.	12.24\$/h	02-320-00-149

Les conditions de travail de ces (étudiants) cols bleus sont celles prévues à la convention collective de travail du Syndicat des Cols bleus regroupés de Montréal (SCFP-301).

D'autoriser la dépense et le paiement du salaire des étudiants ci-dessus embauchés à même le poste budgétaire fixé au présent tableau provenant du fonds général et la subvention reçue par Emploi Été Canada, le cas échéant.

Adoptée à l'unanimité.

04-156-11 Embauche de personnel – Service de l'Urbanisme
--

ATTENDU les besoins du Service de l'Ingénierie ;

ATTENDU les recommandations de la Direction du Service de l'Ingénierie ;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Ryan Young
Appuyé par Jay Van Wagner

D'autoriser l'embauche de la personne suivante :

Urbanisme

Nom	Poste	Période de	Salaire	Code budgétaire
Françoise Hoarau	Stagiaire en urbanisme	1 ^{er} mai au 19 août 2011	15.00/h	02-610-00-149

D'autoriser la dépense et le paiement du salaire de cette personne ci-dessus embauchée à même le poste budgétaire fixé au présent tableau provenant du fonds général et la subvention reçue par Emploi Été Canada, le cas échéant..

Adoptée à l'unanimité.

04-157-11 Embauche de personnel – Service des Loisirs

ATTENDU les besoins du Service des Loisirs ;

ATTENDU les recommandations de la Directrice des Loisirs et du Développement communautaire

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Gerry Lavigne
Appuyé par Michel Bouassaly

D'autoriser l'embauche des personnes suivantes :

Moniteurs Camps de jour 2011

Nom	Poste	Période visée	Période	Salaire	Code budgétaire
Caroline Leclair	Monitrice Camp de jour	Maximum de 365 heures	Été 2011	11.20/h.	02-701-92-149
Caroline Guay-Lafrance	Monitrice Camp de jour	Maximum de 365 heures	Été 2011	11.20/h.	02-701-92-149
Yusudan Ren	Moniteur Camp de jour	Maximum de 365 heures	Été 2011	11.20/h.	02-701-92-149
Anne-Sophie Averbach	Monitrice Camp de jour	Maximum de 365 heures	Été 2011	11.20/h.	02-701-92-149
Kevin Stavrou	Moniteur Camp de jour	Maximum de 365 heures	Été 2011	11.20/h.	02-701-92-149
Kim Gariépy	Monitrice Camp de jour	Maximum de 365 heures	Été 2011	10.66/h.	02-701-92-149
Claudia David-Nugent	Monitrice Camp de jour	Maximum de 365 heures	Été 2011	10.66/h.	02-701-92-149
Myriam Quesnel	Monitrice Camp de jour	Maximum de 365 heures	Été 2011	10.13/h.	02-701-92-149
Alexandre Loutfi	Moniteur Camp de jour	Maximum de 365 heures	Été 2011	10.13/h.	02-701-92-149
Aniqa Sheikh	Monitrice Camp de jour	Maximum de 365 heures	Été 2011	10.13/h.	02-701-92-149

1702

Peter Baylis	Moniteur Camp de jour	Maximum de 365 heures	Été 2011	10.13/h.	02-701-92-149
Kirsten Packwood	Moniteur Camp de jour – SAP	Maximum de 365 heures	Été 2011	10.13/h.	02-701-92-149
Stephanie Cyr	Monitrice Camp de jour – SAP	Maximum de 365 heures	Été 2011	10.13/h.	02-701-92-149

Les conditions de travail de ces employés sont celles prévues à la convention collective de travail du Syndicat des fonctionnaires municipaux de Montréal (SCFP), sous réserve des précisions ci-haut mentionnées.

D'autoriser la dépense et le paiement du salaire de ces personnes ci-dessus embauchées à même le poste budgétaire fixé au présent tableau provenant du fonds général.

Adoptée à l'unanimité.

04-158-11 Embauche de personnel – Service des Loisirs

ATTENDU les besoins du Service des Loisirs;

ATTENDU les recommandations de la Directrice des Loisirs et du Développement communautaire d'embaucher une bibliothécaienne afin de combler un congé de maternité ;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Jay Van Wagner
Appuyé par Ryan Young

D'autoriser l'embauche de la personne suivante :

Bibliothèque

Nom	Poste	Période de visée	Période de	Salair e	Code budgétaire
Annie Chatel	Bibliothécaienne	Congé de maternité.	Jusqu'au retour de Annie Gauthier	20.14/h	02-702-30-146

Les conditions de travail de cette employée sont celles prévues à la convention collective de travail du Syndicat des fonctionnaires municipaux de Montréal (SCFP), sous réserve des précisions ci-haut mentionnées.

D'autoriser la dépense et le paiement du salaire de cette personne ci-dessus embauchée à même le poste budgétaire fixé au présent tableau provenant du fonds général.

Adoptée à l'unanimité.

15. AVIS DE MOTION, LECTURE ET ADOPTION DE RÈGLEMENTS

04-159-11 Adoption du second projet de règlement numéro 533-63 modifiant le règlement numéro 533 concernant le zonage de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue afin de permettre des bureaux d'administration et des bureaux de professionnels et les usages qui servent à une activité de type professionnel au premier ou au deuxième étage dans les zones C-21, C-28, C-36, C-44, C-49 et C-58

ATTENDU QUE conformément aux dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* de la Province de Québec, le Conseil municipal de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue a adopté un règlement portant le numéro 533, intitulé «Règlement de zonage de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue» ;

ATTENDU QUE le Conseil municipal de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue a limité avec certaines exceptions, en vertu de l'article 5.12 du règlement de zonage 533, les usages commerciaux au rez-de-chaussée et au sous-sol d'un bâtiment situé dans les zones commerciales C-21, C-28, C-36, C-44, C-49 et C-58 ;

ATTENDU QU' un avis de motion du présent règlement a été donné à la séance du conseil tenue le 29 novembre 2010 ;

ATTENDU QUE le Conseil est d'avis qu'il y a lieu d'amender le règlement de zonage 533 afin de permettre des bureaux d'administration, des bureaux de professionnels et les usages qui servent à une activité de type professionnel, au premier ou au deuxième étage dans les zones C-21, C-28, C-36, C-44, C-49 et C-58.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Michel Bouassaly
Appuyé par Gerry Lavigne

D'adopter le règlement numéro 533-63 dont copie est jointe en annexe « C ».

Adoptée à l'unanimité.

04-160-11 Adoption du règlement numéro 735-1 modifiant le règlement 735 concernant le contrôle intérimaire relatif au secteur Nord de façon à modifier l'article 2.2 en ajoutant au deuxième paragraphe certaines restrictions

ATTENDU QUE le conseil de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue a déposé un avis de motion aux fins de débiter le processus de modification du plan d'urbanisme, tel qu'adopté par la Ville de Montréal sous le numéro 04-047, pour y modifier le programme particulier d'urbanisme (PPU) du secteur nord de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue;

- ATTENDU QUE la modification du plan d'urbanisme a pour objectif de revoir la planification particulière du secteur nord, notamment pour la préservation des milieux sensibles et pour l'intégration optimale des usages et constructions dans le secteur ainsi que l'agrandissement du parc-nature de l'Anse-à-l'Orme en mettant en place une planification détaillée du site et des propriétés adjacentes dans le cadre d'un programme particulier d'urbanisme;
- ATTENDU QUE le conseil municipal a adopté, lors de la séance du conseil municipal du 28 juin 2010, une résolution de contrôle intérimaire restreignant temporairement les dispositions relatives aux nouvelles utilisations du sol, les nouvelles constructions, les demandes d'opérations cadastrales et les morcellements de lots faits par aliénation;
- ATTENDU QUE le conseil municipal a adopté, en vertu des articles 112.2 et 112.3 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, le règlement numéro 735 de contrôle intérimaire relatif au secteur nord, s'appliquant au secteur nord de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue défini par les zones PR-108, PR-110, H-103, H-111, H-112, H-119, C-122, I-123, I-124, I-127, I-129 et I-131, tel que délimitées au plan de zonage faisant partie intégrante du règlement de zonage numéro 533.
- ATTENDU QUE l'aménagement du boulevard Morgan projeté dans la zone I-127, comprenant le lot 1 559 452 et d'une partie du lot 1 559 470, entre le chemin Sainte-Marie et du corridor d'Hydro-Québec, s'avère nécessaire afin d'assurer la continuité du réseau routier existant;
- ATTENDU QUE l'aménagement du boulevard Morgan dans la zone I-127, respectera l'objectif de la planification concernant la préservation des milieux sensibles car cette zone ne se trouve pas parmi les zones adjacentes au parc-nature de l'Anse-à-l'Orme.
- ATTENDU QUE le conseil municipal, en vertu d'article 112.1 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* peut lever, sur délivrance d'un permis, une interdiction prévue par son règlement de contrôle intérimaire;
- ATTENDU QUE pour la réalisation des travaux de l'aménagement du boulevard Morgan, l'interdiction concernant des nouveaux ouvrages, les aménagements des terrains et les demandes d'opération cadastrale dans la zone I-127, le tout tel qu'illustré au plan joint en Annexe «A» du présent règlement; devrait être levée en conformité avec l'article 112.2 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*;
- ATTENDU QUE la greffière de la Ville a demandé une dispense de lecture, ayant remis une copie du règlement aux membres du conseil lors du dépôt de l'avis de motion;

En conséquence :

Il est proposé par Gerry Lavigne
Appuyé par Jay Van Wagner

D'adopter le règlement numéro 735-1 dont copie est jointe en annexe « D ».

Un vote est demandé pour l'adoption du règlement 735-1.

Adoptée sur division à la suite d'un vote dont le résultat est le suivant :

Conseillers pour l'adoption du règlement 735-1 :

- Jay Van Wagner
- Gerry Lavigne
- Michel Bouassaly

Conseillers contre l'adoption du règlement 735-1 :

- Paola L. Hawa
- Ryan Young

<p>04-161-11 Avis de motion du règlement numéro 740 abrogeant les règlements numéros 700, 700-1 et 700-2 qui concernaient les séances du conseil</p>

Conformément à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes, je soussigné, Francis Deroo, maire, donne avis de motion. En effet, lors d'une prochaine séance, le Conseil adoptera un règlement ayant pour objet d'abroger les règlements 700, 700-1 et 700-2 qui concernaient la tenue des séances du conseil

15.1 AUTRES SUJETS

<p>04-162-11 Demande de certificat d'autorisation présentée au Ministère du Développement Durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) dans le cadre du projet de prolongement de la rue Morgan</p>
--

ATTENDU QUE la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue, représentée par Daniel Doran accepte les plans préparés par Teknika HBA dans le cadre du projet de prolongement du boulevard Morgan situé à Sainte-Anne-de-Bellevue;

ATTENDU QUE la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue autorise Teknika HBA à soumettre les demandes de certificat d'autorisation en vertu de l'article 22 et de l'article 32 de la *Loi sur la Qualité de l'Environnement* au Ministère du Développement Durable de l'Environnement et des Parcs pour ce projet;

ATTENDU QUE la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue atteste que la réalisation de ce projet ne contrevient à aucun règlement municipal et qu'elle ne s'objecte pas à la délivrance des certificats d'autorisation;

ATTENDU QUE la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue s'engage à fournir au MDDEP, lorsque les travaux seront achevés, une attestation signée par l'ingénieur du projet quant à leur conformité avec l'autorisation accordée.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Gerry Lavigne
Appuyé par Jay Van Wagner

D'autoriser la firme *Teknika-HBA* à présenter les plans et devis au Ministère du Développement Durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) dans le cadre du projet de prolongement de la rue Morgan pour et au nom de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue afin d'obtenir un certificat d'autorisation.

Un vote est demandé concernant l'adoption de la demande de certificat d'autorisation dans le cadre du projet de prolongement de la rue Morgan.

Adoptée sur division à la suite d'un vote dont le résultat est le suivant :

Conseillers pour l'adoption de la demande de certificat d'autorisation dans le cadre du projet de prolongement de la rue Morgan :

- Jay Van Wagner
- Gerry Lavigne
- Michel Bouassaly

Conseillers contre l'adoption de la demande de certificat d'autorisation dans le cadre du projet de prolongement de la rue Morgan :

- Paola L. Hawa
- Ryan Young

04-163-11 Entente de cession des infrastructures de rues dans le cadre du projet de prolongement de la rue Morgan
--

ATTENDU le projet de prolongement de la rue Morgan déposé par la compagnie *Groupe Immobilier Grilli Inc.*, promoteur du projet;

ATTENDU QUE le promoteur doit construire des infrastructures souterraines et ensuite les céder en totalité à la Ville;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Gerry Lavigne
Appuyé par Jay Van Wagner

D'autoriser le maire et la greffière à signer pour et au nom de la Ville une entente de cession des infrastructures de rues avec le promoteur du projet, étant entendu que les travaux devront au préalable être terminés et acceptés par la Ville avant que la cession puisse avoir plein effet.

Adoptée à l'unanimité.

16. DÉPÔT DE DOCUMENTS

- **Liste des chèques émis et en circulation pour la période du 22 mars 2011 au 31 mars 2011**
- **Liste des commandes du 22 au 31 mars 2011**
- **Procès-verbal de correction de la résolution 02-069-11**

17. CERTIFICATS DE CRÉDIT

Je, soussigné, certifie que la Ville dispose des crédits suffisants pour les dépenses autorisées par les résolutions suivantes :

04-137-11	04-138-11	04-139-11	04-140-11
04-143-11	04-144-11	04-147-11	04-148-11
04-155-11	04-156-11	04-157-11	04-158-11

26 avril 2011,

Michael Finnerty
Trésorier

18. LEVÉE DE LA SÉANCE

04-164-11 Levée de la séance

Il est proposé par Gerry Lavigne
Appuyé par Ryan Young

De lever la présente séance ordinaire. Il est 22 h 10

Adoptée à l'unanimité.

James Anderson
Maire suppléant

M^e Caroline Thibault, LL.B., OMA
Greffière

*L'original du présent procès-verbal ainsi que les annexes et documents connexes
sont conservés aux archives municipales, plus précisément dans le dossier numéro
102-102-0111*